

ÉTANG « LES GOFFES »

Ouverture de la
saison le
04/04/2015 !

À NASSOGNE

PERMIS SAISON 2015 - TARIF

- ◆ Permis annuel - 2 cannes 60 €
(Juillet et Août – tous les jours)
- ◆ Permis annuel - 2 cannes 25 €
(moins de 15 ans)
- ◆ Permis W-E 15 €
- ◆ Permis journée - hors remise de truites 10 €
- ◆ Permis journée - avec remise de truites 20 €
- ◆ Permis demi-saison - 6 mois/2 cannes 40 €
A partir du 01/08 !
- ◆ Permis Saison en Juillet tous les jours 30 €
Pour les pêcheurs sans le permis à l'année
- ◆ Permis Saison en Août tous les jours 30 €
Pour les pêcheurs sans le permis à l'année

Hors juillet / août, étang accessible le mercredi,
samedi, dimanche et jours fériés d'avril à fin février.

Nombre de truites : 15/jour.

*Un cadre reposant
Rempoissonnement de qualité
Analyse de l'eau par un centre
agréé*

**SEUL LE PERMIS OBTENU AUPRÈS DE
L'A.S.B.L. EST VALABLE !**
Le permis de l'Etat n'est pas reconnu.

Photo - Blog Nassogne - Alain EVRARD



PERMIS DISPONIBLE DANS LES POINTS DE VENTE SUIVANT :

- * SPRL POOS JAUMOTTE ET FILS - 084/21 13 32 - Rue Jacquet, 13 - 5580 ROCHEFORT
- * LA LIGNE - 084/ 31 22 16 - Rue des Brasseurs, 35 - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
- * OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE- 084/22 15 58 -
Rue de Lahaut, 3 - 6950 NASSOGNE
- * AINSI QU'AUPRÈS DU SECRÉTARIAT ...



DEMANDEZ L' AGENDA DE LA SAISON DANS CE COMMERCE !
INFORMATIE BESCHIKBAAR IN HET NEDERLANDS BIJ DEZE WINKEL !

SECRÉTARIAT :

Rue des Clusères, 22

à 6950 Nassogne - 084/210 491 – mamwd@skynet.be

Si vous souhaitez obtenir une copie du règlement, contactez le secrétariat qui vous le transmettra.